

L'AP³ au fil des jours



ASSOCIATION DES PARENTS ET DES PROFESSIONNELS
AUTOUR DE LA PERSONNE POLYHANDICAPÉE

Année 2009, n°2

Automne

Le mot du Président

J'espère que le 1er numéro (nouvelle version) de « L'AP³ au fil des jours » a pu répondre à vos attentes.

Lors de la journée d'été de l'AP³, le 22 août 2009, les membres de notre ASBL présents ont abordé le thème du « Partenariat entre parents et professionnels ». L'objectif de cette matinée était de faire un premier tour de table, afin qu'au fil d'autres dispositifs (qui suivront) l'ASBL puisse rédiger une charte sur le partenariat et la diffuser ensuite.

En deuxième partie, nous avons analysé l'idée de création d'un centre belge de ressources sur le polyhandicap (CBRP). Un dialogue s'est instauré entre l'AP³ et nos collègues de Multiplus (KUL).

Les objectifs d'un centre belge de ressources sont :

- L'information : pertinente et constamment revue ;
- La formation : il s'agit de répondre à des demandes de formation pour améliorer la prise en charge des personnes polyhandicapées ;
- La recherche et la recherche-action : cet apport de la recherche est indispensable dans le cadre de formations et d'information ;
- Le centre de veille et de pression : il s'agit de faire valoir nos idéaux, de promouvoir la création d'initiatives répondant aux besoins des personnes polyhandicapées et de leurs familles en se basant sur des informations objectives.

Wallopoly qui s'est créée le 1^{er} avril de cette année se développe et couvre déjà à ce jour 34 familles.

Les Tof-services deviennent à partir de ce 1^{er} octobre un service d'accompagnement Cat. 2 (donc doivent prendre en charge plus de 20 familles, nombre largement dépassé). On vous parle dans ce numéro du camp de vacances organisé par les Tof-services fin juillet 2009 au profit de 8 personnes polyhandicapées.

La prochaine édition des Jeudis de l'AP³ aura lieu le 3 décembre prochain aux Perce-neige à Jambes. Le thème : « Loisirs adaptés, plaisir partagé ».

Soyez nombreux également à venir fêter avec nous les 50 ans de l'AFrAHM.

Vous voilà donc un peu plus informés sur les activités de l'AP³ et de ses 2 ASBL de services, Wallopoly et les Tof-services.

Votre bien dévoué,
Jacques LODOMEZ

Sommaire :

- JOURNÉE D'ÉTÉ DE L'AP³ : LE PARTENARIAT PARENTS / PROFESSIONNELS
- LES TOF-SERVICES EN SÉJOUR À LA FERME DU MONCEAU
- UNE ÉCOLE SECONDAIRE EN BRABANT WALLON

Dans ce numéro :

NOS COORDONNÉES	2
JOURNÉE D'ÉTÉ DE L'AP ³	3
DES NOUVELLES DE WALLOPOLY	7
SÉJOUR D'ÉTÉ À LA FERME DU MONCEAU	8
OUVERTURE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE ESCALPADE	10
AGENDA	11

Le conseil d'administration :



Président :	Jacques LODOMEZ (parent)
Vice-présidents :	Jocelyne BURNOTTE (parent), Jean-Pierre MARTIN (professionnel)
Secrétaire :	Marie JASPARD (professionnel)
Trésorier :	Georges WAUTERS
Administrateurs :	Jean-Jacques DETRAUX (professionnel) Elisabeth RENARD-QUIX (parent) Marie-Christine DURIAU (parent) Michèle ROUGE (professionnel)

Les contacts régionaux :

Bruxelles :	Jacques LODOMEZ	tel : 02 215 51 92
Brabant wallon :	Elisabeth RENARD-QUIX	tél : 067 77 28 80
Hainaut :	Marie-Christine DURIAU	tél : 0497 13 06 34
Liège :	Marie-Thérèse SAMMARTINO	tél : 04 227 20 27
Luxembourg :	Jocelyne BURNOTTE	tél : 061 65 55 57
Namur :	Jean-Pierre MARTIN	tel : 0478 28 15 10

Les services :

Les Toif-services ASBL :	Ingrid LERUTH	tél : 02 216 60 28
Wallopoly ASBL :	Jocelyne BURNOTTE	tél.: 081 30 43 08
Centre de documentation & Secrétariat général :	Vincent VERSTRAETEN	tél : 02 215 51 92

Association des Parents et Professionnels autour de la Personne polyhandicapée

Association sans but lucratif, arrondissement judiciaire de BE-1400 Nivelles

Siège social : rue de l'Aurore, 98 - 5100 Jambes

Sièges d'exploitation :

Maison de l'AP³-Bxl, bd Lambermont, 61 - 1030 Bruxelles

Tél : 0032 (0)2 215 51 92 Fax : 0032 (0)2 215 48 25 Courriel : info@ap3.be

Maison de l'AP³-Wallonie, rue de l'Aurore, 98 - 5100 Jambes

Tél : 0032 (0)81 30 43 08 Courriel : wallopoly@ap3.be



La journée d'été de l'AP³ du 22 août 2009 : le partenariat entre Parents et Professionnels

Marie Jaspard

Lors de la journée d'été de l'AP³ le 22 août 2009, les membres de l'asbl présents ont abordé le thème du PARTENARIAT entre Parents et Professionnels. Quatre personnes avaient préparé un petit texte sur ce thème, articulé autour de trois mots. Un échange a suivi, chacun pouvant amener son point de vue. L'objectif de cette matinée était de faire un premier tour de table des membres de l'AP³, afin, qu'au fil d'autres dispositifs (qui suivront), l'asbl puisse rédiger une charte sur le partenariat et la diffuser ensuite.

Voici quelques extraits des 4 interventions ainsi qu'une synthèse de nos échanges.

Eliane Ravignat, maman de Delphine (31 ans), Présidente de l'asbl « Trèfle à deux feuilles » depuis 2004, association qui collabore avec l'IMP de Ciney depuis 1971. Cette asbl soutient parents et professionnels, coordonne les efforts des deux et gère une équipe de 40 volontaires (trajets et accompagnement vers les soins/activités).

- **Parentalité / filiation** : « Ces deux termes sont d'une grande importance et ne peuvent être dissociés : le terme de parentalité, qui se réfère davantage au vécu des parents, est lié incontestablement au terme de filiation, qui est davantage lié au vécu de l'enfant. Les deux termes expriment un lien affectif puissant qui unit les deux parties. C'est un lien où chacun, l'enfant comme le parent, donne beaucoup de lui-même. Le maintien et le respect des liens parentaux entre la famille et son enfant qui vit en institution sont d'une importance capitale pour l'évolution de ce dernier. Le rôle de l'éducateur est essentiel : il est le seul interlocuteur entre l'enfant et la famille. Il est l'intermédiaire nécessaire pour la communication ».

- **Un projet commun** : « Nous avons des préoccupations communes, alors à partir de quoi la confiance peut-elle se construire ? Si je réfléchis à notre vie de parents et à notre vie de couple, la confiance s'est construite à partir d'un projet, un projet qui tenait compte des attentes de l'un et de l'autre, un projet commun. Au niveau d'un partenariat parents-professionnels, serait-il envisageable de construire un projet commun avant tout projet individualisé, d'unité de vie ou d'institution (les trois derniers se subordonnant en quelque sorte au premier) ? Pouvoir signifier de part et d'autre ce que l'on souhaite pour l'enfant / adulte. Importance de la confiance ».

- **Le respect du vécu de l'enfant** : « Le vécu de l'enfant doit être pris en compte ; il doit être respecté. C'est à partir de ce vécu qu'il va falloir composer, avancer et construire ensemble pour lui permettre de vivre sa vie malgré sa dépendance. Même si le projet individuel existe, dans les faits, il nous semble que la prise en charge n'est pas suffisamment individualisée : dans le train-train de la vie quotidienne, on fait un peu la même chose avec tout le monde ».

Marie-Christine Duriau, maman de Yasmina, administratrice à l'AP³, initiatrice de nombreux projets dans la province du Hainaut.

- **Alliance** : Marie-Christine Duriau souligne la notion d'association, d'union et d'engagement mutuel – à l'image de 2 personnes qui unissent leur vie en vue de réaliser des objectifs communs. Engagement dans un projet conjoint qui exige l'union de partenaires qui ont pourtant des compétences différentes, mais qui bâtissent ensemble, avec des intérêts à la clé, communs et individuels.

- **Compétences** : la mise en commun de savoirs, de ressources, d'expériences, d'aptitudes et capacités de chacun des partenaires permet d'exécuter efficacement leurs fonctions et de déployer des stratégies offensives permettant d'atteindre les objectifs visés.

Parentalité /
filiation

Projet commun

Respect du vécu
de l'enfant

Alliance

Compétences

Intérêts

- **Intérêts** : le but du partenariat est que chacun de ses acteurs mobilise ses atouts dans le plus grand intérêt de tous et plus particulièrement des Personnes polyhandicapées et de leur famille. Le partenariat rapportera des intérêts à chacune des parties impliquées, c'est ce qui pousse chaque acteur à mobiliser ses ressources et à s'impliquer dans le projet.

Marie-Louise Leclercq, neuropsychiatre au centre « La Famille » à Bruxelles, administratrice aux Tof-services.

« Il y a lieu de construire DES partenariats parents/professionnels. S'il paraît évident que nous devons travailler les uns avec les autres, pourquoi est-ce alors si difficile ? Parce qu'il y a des enjeux ? A quoi devons-nous par conséquent faire attention en tant que parents, en tant que professionnels ? Chacun tient un rôle différent, le travail de l'un est différent du travail de l'autre. »

- **Peur** : « Le polyhandicap fait peur. Du côté des professionnels (ex : une personne polyhandicapée va entrer dans un SAJA : « A quoi allons-nous devoir faire face ? ».) L'identification à la personne est impossible, l'identification aux parents fait peur. Du côté des parents : « Est-ce qu'ils vont bien s'occuper de mon enfant ? » Ce sentiment de peur peut créer une barrière car la personne qui a peur se tient en retrait. La peur est la plus grande tueuse de l'humanité. Un mécanisme de défense courant face à cette peur est la prise de pouvoir. »

- **Pouvoir** : « Pour contrôler les choses, le professionnel peut prendre tout pouvoir sur la personne polyhandicapée ou sur les parents. Les parents aussi peuvent prendre le pouvoir sur les professionnels. Entre les parents et leurs enfants sans handicap, il y a aussi des prises de pouvoir, mais c'est en alternance avec de l'empathie, puis, l'enfant grandit et prendra son pouvoir aussi. Tandis que pour les personnes polyhandicapées, elles ont peu de ressources pour mettre des limites à nos prises de pouvoir sur elles. Or, pour elles, comme pour les enfants sans handicap, l'objectif est l'autonomisation. »

- **Ethique et Respect** : « Face à nos réactions spontanées (peur, pouvoir), il faut trouver une position éthique : le respect. C'est important de trianguler la relation duelle parents – professionnels en remettant toujours la personne elle-même au centre de nos préoccupations : et elle ? Enfin, du côté des professionnels, il faut mettre en place différents dispositifs qui leur permettent de se redire leurs peurs. »

Jean-Pierre Martin, psychopédagogue, directeur des Perce-neige à Jambes, Vice-président de l'AP³

- **Egalité** : « Egalité de pouvoir. L'égalité implique de renoncer. L'égalité implique une réciprocité dans le respect, dans la communication, dans la reconnaissance des droits et des devoirs de chacun, des compétences de chacun. Il s'agit d'un rapport d'égalité dans lequel la voix de chaque partie a le même poids. Les parents ont le droit de revendiquer leurs responsabilités (leurs devoirs). Les professionnels ont donc le devoir de fournir aux parents les moyens d'exercer leur parentalité. »

- **Solidarité** : « Solidarité émotionnelle (aider c'est naturel, c'est humain, le professionnel se laisse émouvoir), solidarité fonctionnelle (liée à la grande dépendance, préoccupations communes dans les gestes du quotidien qui justifient le partenariat), solidarité chaleureuse (ce sont les attitudes de communication chaleureuses de part et d'autre). Attention, la solidarité n'est pas sans danger, elle n'est pas sans inconvénients. »

- **Parcours** : « Le partenariat ne peut réussir que s'il y a beaucoup de modestie. Le partenariat se construit petit à petit, il y a un parcours, et chaque parcours est singulier. Le partenariat n'est pas un but en soi, le but c'est ce que l'on recherche pour la personne. Une relation se construit dont chacun espère qu'elle sera dans l'intérêt de la personne polyhandicapée, et positive pour chacun des acteurs. »

Débat – Tour de table

Pour lancer le débat, **Jocelyne Burnotte** nous livre 4 mots : **Conflit de propriété, Compétition, Appropriation, Bienveillance** (et non compassion, préférence pour empathie plutôt).

Anne Definne compare son vécu de professionnelle dans une institution à son vécu en tant que membre de l'AP³. Dans l'institution, la rencontre entre les parents et les professionnels a lieu dans l'institution. Tandis qu'à l'AP³, c'est une autre **rencontre**, on peut plus se laisser émouvoir parce qu'on peut un peu plus **se mettre à la place** des parents. C'est important que le professionnel **se remette en question**.

Hélène Hanin constate que parents et professionnels sont dans une même galère. Il est important alors de ramer dans le même sens, chacun avec ses connaissances, chacun avec son point de vue. C'est important de s'écouter pour atteindre une **complémentarité**.

Jean-Pierre Martin ajoute l'importance du **cadre**. Il faut des lieux de rencontre pour apprendre à se connaître. En premier il faut un cadre qui permette d'ouvrir un dialogue et une communication, alors la relation naîtra et permettra de construire ensuite un partenariat. Le partenariat d'ailleurs dépendra de la manière dont chacun va s'approprier le cadre.

Jean-Pierre nous propose également de faire une distinction entre « **avoir confiance** » et « **faire confiance** ». En premier lieu, on « fait confiance » (le parent fait confiance lorsqu'il confie son enfant aux professionnels de l'institution) ; dans un second temps, avec les expériences positives, on va « avoir confiance », c'est l'expérience positive à répétition qui fait qu'on a confiance. Enfin, il y a la confiance entre les parents et les professionnels, mais il y a également la confiance dans la personne polyhandicapée. **Jacqueline Morimont** trouve que le parent a confiance une fois qu'il voit son enfant qui se sent bien après le soin prodigué par le professionnel. « *La personne polyhandicapée communique, au professionnel de savoir entendre la personne.* » Importance du **regard** : « *il nous cause ce regard* », et du **respect**.

Michèle Rouge trouve que c'est l'**authenticité** qui est importante.

Chantal Mangoisse dans son expérience en tant que logopède est attentive au savoir **écouter**, à **construire avec** les parents, à **respecter les attentes** des parents.

Elisabeth Renard trouve qu'il faut placer le partenariat sur le **long terme**. **L'humour**, la **joie de vivre** et l'**optimisme** sont des ingrédients indispensables au partenariat, ils permettent de tenir le coup, de soulager, de dédramatiser. Enfin, il faut avoir des **références extérieures**, c'est très important de se référer à autre chose, à un **tiers** (livres, conférences, autres rencontres, ex : des étudiants de vacances !).

Linda Cuvelier accorde de l'importance à l'**écoute empathique bi-latérale** dans le partenariat. Pour ce faire, il faut créer des lieux et des temps d'écoute.

Michèle Van Bael ajoute à toutes ces idées la notion de **tolérance** envers chacun.

Marie Jaspard et **Dominique Fagnart** s'accordent pour mettre en avant le terme de **différence**. Le partenariat met en effet en présence de fortes différences entre les personnes, le tout est de conjuguer avec ses différences, y arriver (cf. égalité) est une richesse.

Anneleen Penne parlera de **perspective unique mais complémentaire**, de **communication**, et de **authenticité** (relation réelle).

Egalité

Solidarité

Parcours

Complémentarité

Cadre

Avoir confiance

Faire confiance

Regard

Respect

Authenticité, **écouter**, construire, respecter les attentes, **long terme**, **humour**, joie de vivre, optimisme, **références** extérieures, tolérance, écoute **empathique** bi-latérale, **différence**, perspective unique mais **complémentaire**, **communication**, **coopération**, co-construction, projet, relation triangulaire, processus, **identité**, **ressource**, message, valeurs **communes**, égalité, sentiment de compétence, **valeur propre**, **disponibilité**, **deuil** du partenariat idéal, **juste place**, dialogue, **interrogation**, question, confrontation, capacité à **s'adapter...**

Jean-Jacques Detraux préfère les termes de **coopération** (construire une œuvre ensemble) et de **co-construction (d'un savoir)**. Selon lui, la formule « un réel partenariat » sonne creux. La situation de partenariat est une situation de partenariat obligé. Le partenariat, c'est se centrer sur un **projet**, dans une relation **triangulaire** (parents, personnes, professionnels). Le partenariat c'est un **processus**, on s'éloigne, on se rapproche... La démarche de partenariat nous conduit à se construire une **identité**. L'AP³ pratique le partenariat depuis le début. En termes de stratégies, comment peut-elle maintenant aider concrètement à ce que le partenariat puisse se vivre dans les services ? **Jean-Pierre Martin** rappelle donc l'idée de faire un texte sur le partenariat, texte qui se veut **évolutif**. Il pourrait être **ressource**, **message** pour d'autres. On se donnera le temps de le réaliser.

Jocelyne Burnotte ajoute la question des **valeurs** : quelles valeurs sont **communes** ? C'est important d'envisager cette question des valeurs dès le début de la relation. Elle remarque aussi qu'il y a quelque chose de normatif aussi dans le partenariat, comme si il y avait une bonne manière d'être partenaire, ce qui entraîne des jugements, il y a les « bons » et les « mauvais » parents. Il n'y a pas de **normes**, de bonnes manières de réagir.

Ingrid Leruth est frappée dans son travail au sein des ToF-services de la **différence** dans le potentiel, les ressources des familles. Certaines familles vivent dans une telle précarité à Bruxelles! Comment atteindre à partir de telles disparités une **égalité** entre parents, mais aussi entre personnes polyhandicapées ? Son travail est donc centré sur le comment faire émerger le **sentiment de compétence et de valeur propre** chez les parents et les personnes.

Claire Guillaume, jeune professionnelle au sein des ToF-services trouve que le partenariat repose sur une question de **disponibilité** (temporelle, de lieux, propre aux personnes). Le partenariat amène selon elle également la question du **deuil du partenariat idéal**. Enfin, le partenariat demande au professionnel de trouver une **juste place** (pas de professionnel tout puissant).

Jacques Lodomez clôture le tour de table. « 21 ans de partenariat, ça peut user... je constate à l'AP³ que subsiste un esprit de jeunesse ». Selon lui, la **confiance** et le **respect** sont primordiaux. « Dans ce partenariat, la personne, si elle pouvait parler, ne nous dirait-elle pas plus souvent qu'on ne croit : lâchez-moi les baskets ! ».

Geneviève Dewandre, avant de nous livrer son menu « partenariat », nous confie ses trois mots clés : 1) **dialogue**, 2) **interrogation / question / confrontation**, 3) les personnes polyhandicapées n'ont-elles pas la **capacité à s'adapter** à tout ce qu'on leur propose ?

Buffet de fête A Récubienne

Galantine de partenariat Parents - professionnels

Rôti de dialogues froids et sauce diplomatie

Salade de pâtes aux pétards frais (que l'on trouve sous formes de colères, exaspérations,...)

Œuf d'interrogations à la crème

Gâteau belge au chocolat

Tarte feuilletée de parents, de professionnels centrés sur l'enfant polyhandicapé

Conclusion des débats

Christophe Bartholomé, sociologue à RTA (Namur) nous a écouté cette matinée et nous livre une synthèse de nos échanges à partir de deux questions :

Le partenariat est toujours présenté comme une force, mais à quelles conditions ?

Quels apports de l'AP³ sur cette question du partenariat ?

Quatre conditions pour que le partenariat soit une force :

- 1) **EGALITE** : ce n'est pas suffisant de dire qu'on vise l'égalité dans le partenariat, il faut aussi créer les conditions pour, le cadre.
- 2) **RESPECTER LES DIFFERENCES** : en termes d'intérêts, de vécus, de niveaux d'engagement, de préoccupations, de temporalité, de compétences. Respect de la prise de distance de certains à certains moments, des difficultés d'être partenaires.
- 3) **RECONNAISSANCE DE L'EXPERTISE DE CHACUN** : distinction entre l'expert scientifique, l'expert professionnel et l'expert profane.
- 4) **COMMUNIQUER, PARLER, METTRE EN MOTS, ECOUTER** : les peurs, les controverses, les désaccords, les tensions...

Cinq apports de l'AP³

- 1) **Une approche globale du polyhandicap**, cohérence entre les deux pôles du continuum des préoccupations (actions concrètes du quotidien – recherches scientifiques)
- 2) **Des parents porte-parole, des traductions par les professionnels**
- 3) **Réappropriation par les familles, implication des parents**
- 4) **Légitimité pour les professionnels**
- 5) **Adéquation entre les demandes et les réponses** : grâce à la proximité parents / professionnels, quand on énonce les demandes, on a déjà les réponses !

Des nouvelles de...



Depuis le premier avril, WALLOPOLY, service de répit pour les familles et de loisirs pour les personnes polyhandicapées est opérationnel.

Pour permettre aux familles de profiter de temps de répit, nous effectuons des gardes à domicile. Durant celles-ci, nous suivons les envies et les besoins de la personne polyhandicapée ; nous pouvons aller à la piscine, au marché, au cinéma, dans des galeries commerçantes ou faire une ballade juste pour profiter de la nature.

Bien que la garde à domicile soit notre activité principale pour offrir du répit, elle n'est pas la seule. Nous avons organisé plusieurs journées de loisirs (Au parc d'attraction WALIBI, au parc PARADISIO, au domaine de Chevetogne, au PASS à Frameries... pour le plus grand bonheur des participants. Et nous avons encore de nombreux projets...

Jocelyne Burnotte-Robaye

Pour nous contacter :

Rue de l'Aurore, 98 à 5100 Jambes - wallopoly@ap3.be

Téléphone : 081/304 308 (du lundi au vendredi de 9 à 12h)

Hainaut : Pierre CARION 0472/110 412

Brabant Wallon : Isabelle DURY 0472/110 382

Namur : Ariane CARBONELLE 0472/110 357

Florent BOTTON 0472/110 384

Coordination générale : Jocelyne BURNOTTE 0472/110 405



Séjour à la ferme du Monceau du 25 au 31 juillet 2009

Franck Montfrond et l'équipe des Tof-services

C'est à la ferme pédagogique du Monceau à Juseret que s'est déroulé pour la deuxième fois le séjour adapté organisé par les Tof-services.

Ce projet a pour objectif d'offrir du répit aux parents et des vacances aux participants. A cette occasion 8 jeunes polyhandicapés se sont donnés rendez-vous pour partager une semaine riche en activités et en découvertes. Les vacanciers étaient accompagnés par 7 éducateurs et une infirmière bénévole que nous remercions pour son travail.



C'est avec les services de l'asbl « Transport et vie » que nous nous sommes rendus sur place. Après deux heures de route, nous avons redécouvert un endroit incroyable..

Le beau temps était au rendez-vous, notre accueil fut chaleureux, le séjour semblait prometteur.



Les Tof-services ASBL
Bd Lambermont, 61
1030 Bruxelles
Tél. 02/216.60.28
Fax 02/215 48 25
s.bazola@ap3.be

Au programme découverte des animaux de la ferme, promenade en calèche adaptée avec des chevaux de trait, promenade avec des ânes, équitation... Mais nos apprentis fermiers ont aussi travaillé, traité des vaches, fabrication du beurre, cueillette dans le potager, et préparation de bonnes tartes à la rhubarbe. Les activités étaient proposées par les animateurs de la ferme.

La semaine fut riche en échanges, beaucoup de bons moments furent partagés.



C'est avec une grande motivation et beaucoup de plaisir que l'équipe des Tof-services est prête à reconduire l'expérience.

Une expérience conviviale, humaine et chaleureuse.

Septembre 2009 : Ouverture à Limal de l'école secondaire Escalpage (organisée par L'Ecole Escale)

Enseignement spécialisé de type 4 : forme 1 et 4 (1er degré commun et 1er degré différencié)

La création de l'école secondaire d'enseignement spécialisé de type 4 s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre « l'ASBL Escalpage » et « L'Ecole Escale », partenariat qui a déjà permis la création de l'école fondamentale Escalpage, aujourd'hui autonome.

L'ouverture de l'implantation secondaire de type 4 s'est déroulée ce 2 septembre 2009 dans des locaux provisoires : **1, Place Albert 1er à 1300 Limal**. Il s'agit des anciens bâtiments de l'école du « Gai Savoir » situés derrière l'église. Spacieux, déjà partiellement rénovés et adaptés, ces lieux permettent déjà l'accueil de 15 à 20 jeunes.

L'école développera la forme 4 :

Dans un premier temps, nous ouvrons un premier degré. Il se décline sous deux versions : le 1er degré commun pour les jeunes ayant leur CEB, mais aussi le 1er degré différencié pour les jeunes, sans CEB, ayant besoin d'approfondir les apprentissages de base.

L'école a également ouvert une forme 1 :

Il s'agit ici d'un enseignement fonctionnel basé essentiellement sur l'AUTONOMIE, la COMMUNICATION, la SOCIALISATION.

Différents ateliers sont proposés aux jeunes : informatique, atelier culturel, expression artistique, ...

Les grands axes du projet pédagogique sont :

- **Une approche TRANSDISCIPLINAIRE** : le personnel paramédical fait partie intégrante de l'équipe éducative de l'école. Il s'inspire du concept de traitement neuro-développemental « Bobath ».
- Nous souhaitons également **développer un lien fort entre les jeunes de forme 1 et de forme 4 dans un esprit de coopération et de convivialité** : à travers certaines activités communes (sports adaptés – temps de repas – partage de certains projets...)
- **Une démarche d'ouverture sur le monde.**

Une procédure d'admission est proposée aux jeunes et aux familles qui sollicitent une inscription.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

L'Ecole Escale, implantation Escalpage secondaire T4

Direction : Ch. Lieutenant

Cellule de coordination : Ch. Leemans et L. Marcellis

Tél : **0487 /34.38.46 – 010/400.478**

Courriel : escale.sec.t4@hotmail.com

PS: Nous bénéficions, via le SeGEC, d'un encadrement paramédical complémentaire à celui qui nous vient de la CF. Sans doute pas encore assez mais permet, grâce aussi à la solidarité de L'Ecole Escale de pas mal couvrir les besoins ...

L'agenda

ASSOCIATION DES PARENTS ET DES PROFESSIONNELS
AUTOUR DE LA PERSONNE POLYHANDICAPÉE

Jeudi 3 décembre 2009

Les Jeudis de l'AP³ : « Loisirs adaptés, plaisir partagé »

Notre conférence-débat du jeudi 3 décembre 2009 aura lieu à 20 heures aux Perce-neige, rue Jean Gilson, 1, à 5100 Jambes et aura pour thème : « **Loisirs adaptés, plaisir partagé** »

Quels loisirs avec une personne polyhandicapée ? En famille ou à partir d'un service, échangeons-nous les bonnes idées. Soirée d'échange autour des loisirs avec en introduction 3 exposés :

- Les Baladins : 25 ans déjà de loisirs à l'IMP de Ciney
- La Boîte à idées d'une famille en Brabant wallon
- Les gardes actives des 2 services "apécubiens" : les Tof-services et Wallopolo.

Heure : de 20h à 22h

P.A.F. 2,00 €

Infos et réservations :

Tel. 02/215 51 92

Fax 02/215 48 25

Courriel : info@ap3.be

Dimanche 29 novembre et samedi 5 décembre

ANAHM - AFrAHM - Inclusie Vlaanderen - APEM T21 - APEPA - AP³ Parents debout, enfants debout : 50 ans d'émancipation

Pour son 50ème anniversaire, le mouvement des personnes porteuses d'un handicap mental et de leurs familles* organise deux événements auxquels nous avons le plaisir de vous convier :

Une fête, le dimanche 29 novembre dès 11h, au Palais des Académies, 1 rue Ducale à 1000 Bruxelles.

Au programme : exposition d'œuvres d'artistes handicapés mentaux, expo photos, village social, buffet, concert, fanfare.

Renseignements et inscriptions : maximilien.lejeune@anahm.be – 02/ 247 28 22

Un colloque, le samedi 5 décembre, à la Maison des Associations Internationales, 20 rue Washington à 1050 Ixelles.

Au programme : témoignages d'expériences positives d'émancipation de personnes handicapées mentales et de leurs parents, ateliers thématiques.

Renseignements et inscriptions : valerie.decruyenaere@anahm.be – 02/ 247 28 23

* Mouvement des personnes porteuses d'un handicap mental et de leurs familles :

ANAHM : Association Nationale d'Aide aux Handicapés mentaux

AFrAHM : Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux

Inclusie Vlaanderen : Association néerlandophone pour l'inclusion des personnes handicapées mentales

APEM T21 : Association de personnes porteuses d'une trisomie 21, de leurs parents et des professionnels qui les entourent

APEPA : Association de Parents pour l'Épanouissement de la Personne Autiste

AP³ : Association des parents et des professionnels autour de la personne polyhandicapée



L'agenda

ASSOCIATION DES PARENTS ET DES PROFESSIONNELS
AUTOUR DE LA PERSONNE POLYHANDICAPÉE

Sièges d'activité :

Maison de l'AP³ - Bxl

Boulevard Lambermont, 61
1030 Bruxelles

Téléphone : 02 215 51 92
Télécopie : 02 215 48 25
Messagerie : info@ap3.be

Maison de l'AP³ - Wallonie

Rue de l'Aurore, 98
5100 Jambes

Téléphone : 081 30 43 08
Messagerie : wallopoly@ap3.be

AP³-Plouf! Rixensart

Piscine de Rixensart - rue Clermont-Tonnerre 26a à 1330 Rixensart.

Dimanche **8 novembre et 20 décembre 2009.**

PAF : 2,50 € pour ceux qui se mouillent, 1 aidant = gratuit

Accueil à partir de 14h, sortie de l'eau à 16.30h

+ d'infos : Elisabeth RENARD au 067/77.28.80 - elisabeth_renard@hotmail.com

AP³-Plouf! Hainaut

Centre Aquatique sportif et de loisirs de La Louvière « Le Point d'Eau », rue Sylvain Guyaux, 121 (face à la gare du Centre) à 7100 La Louvière.

Dimanche **22 novembre et 27 décembre 2009** à partir de 14 heures.

+ d'infos : Marie-Christine DURIAU au 0497/130 634 - mariechristine.chris@gmail.com

Semaine du 30 novembre au 6 décembre 2009

Opération « Delhaize Community Week » - Hiver 2009

Afin de réunir quelques ressources financières pour ses actions, l'AP³ a obtenu le bénéfice d'une opération "Community Week" chez Delhaize.

Chaque titulaire d'un passeport "Community Week" permettra à l'AP³ de recevoir 5% du montant de ses achats dans un magasin Delhaize Le Lion, **entre le samedi 30 novembre et le dimanche 6 décembre 2009.**

Si vous souhaitez soutenir l'AP³ en participant à cette opération, faites-le nous savoir :

- en téléphonant au **02/215 51 92** du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h30,
- en nous faisant parvenir le formulaire joint à votre exemplaire de "L'AP³ au fil des jours" **par fax : 02/215 48 25,**
- par courriel à l'adresse de messagerie info@ap3.be,
- par courrier à l'adresse suivante :

Maison de l'AP³ - Bruxelles

Boulevard Lambermont, 61

1030 Bruxelles

Nous vous transmettrons gratuitement le passeport.